éliminer; un sang étranger est seul capable de les effacer. Ainsi, en donnant leurs juments à l'étalon anglais, les éleveurs normands ont fait disparaître le cornage, jadis si commun chez les chevaux de cette contrée. On peut de même, par les *croisements*, combattre la fluxion périodique des yeux, détruire le lourmis et les affections nerveuses qui attaquent le mouton mérinos. Enfin on a regardé le *croisement* comme nécessaire pour prévenir la dégénérescence des races, et conserver leur santé. Buffon et Bourgelat, qui ont soutenu cette opinion, admettaient qu'il se fait une compensation lorsqu'on réunit, pour la reproduction, des animaux du Midi et ceux du Nord. « Il semble, disait Buffon, que le modèle du beau et du bon soit dispersé par toute la terre, et que dans chaque climat il n'en réside qu'une portion, qui dégénère toujours, à moins qu'on ne la réunisse à une autre portion prise au loin : en sorte qu'une, pour avoir de bons grains, de belles fleurs, etc., il faut en échanger les graines et ne jamais les semer dans le terrain qui les a produites; et de même pour avoir de beaux chevaux, de bons chiens, etc., il faut donner aux femelles du pays des mâles étrangers, et réciproquement aux mâles du pays des femelles étrangères; sans cela, les grains, les fleurs, les animaux dégénèrent. En mêlant au contraire les races, et surtout en les renouvelant toujours par des races étrangères, la forme semble se perfectionner, et la nature se relever et donner tout ce qu'elle peut produire de meilleur. » On a considéré aussi le mélange des peuples comme très-favorable au développement de la race humaine, en se fondant sur ce que des localités souvent ravagées par les étrangers, comme les cités commerçantes, les ports de mer, les villes de garnison, ont une population plus belle que les contrées isolées des Alpes et des Pyrénées, qui n'ont point de voies de communication, et dont les habitants se marient entre eux depuis très-longtemps. Vandermonde attribue la prospérité des grandes villes au nombre considérables d'étrangers qui les fréquentent. « La grande quantité de gens de province qui s'établissent à Paris, dit-il, contribue beaucoup à rendre cette capitale rivale de l'ancienne Rome. Les grands génies, les hommes d'esprit, les gens à talents qui s'y trouvent, doivent sans doute leur naissance aux mêmes fortunes et aux mêmes pères avec des Parisiennes. Ces alliances se sont croisées successivement; le hasard, quelquefois la nécessité, ont réuni des gens de climats très-différents, et ont produit de belles races humaines. Plus il y a d'étrangers dans une ville, plus elle devient célèbre. C'est en partie pour cela que les villes maritimes, qui sont presque toujours commerçantes, et qui abondent en étrangers, possèdent plus de génies à proportion que les autres villes. » Il résulterait de ces affirmations que le *croisement* contribue à perfectionner toutes les espèces. Or si l'on se demande si le *croisement* est indispensable pour entretenir en bon état de chaleur nos animaux domestiques, on trouve que la dégénération n'est pas aussi générale que le prétendent Buffon, Bourgelat et les autres. Les races dégénèrent quand on néglige de leur donner les soins que nécessite l'état de perfection auquel elles sont parvenues; elles ne renferment pas en elles-mêmes un principe de destruction réclamant absolument le *croisement*. Le *croisement* modifie, il ne conserve pas. Sans contester les bons effets des *croisements*, ce serait en exagérer l'influence que de leur attribuer la force et la belle santé que les habitants des villes commerciales et des ports de mer doivent, en grande partie, à leur richesse et à leur bien-être. C'est peut-être à tort aussi qu'on a considéré les mariages entre aborigènes, dans les montagnes, comme causes des affections morbides produites surtout par la misère et la rigueur du climat. Du reste, si l'on compare les habitants de différents quartiers de certaines villes, on reconnaît facilement que l'influence de la richesse est la plus puissante, et que pour créer une belle population, pas n'est besoin de réunir des individus de contrées éloignées. A l'argument qu'on a tiré des végétaux, il y a deux mots à répondre. D'abord toutes les plantes importées n'ont pas dégénéré, le noyer, le pêcher, la luzerne, le chanvre se sont très-bien conservés; mais quand bien même la dégénérescence des plantes serait un fait certain, elle ne prouverait pas celle des animaux. Il ne paraît donc pas nécessaire de croiser sans cesse les races pour les maintenir en santé, mais il est indispensable de les mélanger soigneusement lorsqu'on veut éliminer les défauts qui les déprécient, ou plutôt les particularités de formes ou d'organisation qui les rendent moins propres aux services que nous leur demandons.

D'après quelles règles doivent se faire les *croisements*?

Il est d'abord nécessaire de bien appareiller les deux races croisées, relativement aux formes et au tempérament. On ne croisera pas le cheval de course ou le cheval arabe avec les juments comtoises ou flamandes, propres au gros trait; car il est reconnu que ces *croisements*, trop souvent tentés, donnent de mauvais produits. « Les fauteurs de cette doctrine, dit M. Magne, professée depuis longues années, ont fait beaucoup de mal à nos éleveurs; ils sont cause qu'on a rempli quelques-unes de nos provinces d'animaux décousus, sans valeur, à jambes grêles, à tête lourde, à croupe charnue. » Il faut aussi, dans les *croisements*, avoir égard aux tempéraments qui dominent dans les races. Les tempéraments indiquent des dispositions, des aptitudes, favorables ou nuisibles, dont il faut tenir compte dans le choix des races pour le *croisement*. Quand le tempérament sanguin existe avec prédominance du système musculaire, les animaux sont bons pour le travail et fournissent beaucoup de viande. Le tempérament lymphatique indique de la précocité, de la mollesse, et même peu de résistance aux causes morbifiques; mais il peut être avantageux au point de vue de la production de la viande, car il rend les animaux précoces et d'un facile engraissement. Le tempérament nerveux est propre aux animaux irritables, qui se nourrissent mal, et sont peu aptes au travail. La réunion des deux derniers tempéraments est désavantageuse, car les animaux nerveux lymphatiques sont faibles, irritables, pleins d'ardeur au commencement du travail, mais s'épuisent bientôt. Leur service est d'ailleurs désagréable.

Il ne faut infuser que graduellement le sang étranger dans les races indigènes. « Dans tous les *croisements*, dit M. Magne, on ne doit pas revenir à chaque génération à la race croisante, au type étranger. Même en supposant que les deux races sont bien appareillées, il peut être avantageux de faire reproduire les métis du deuxième, du troisième degré par eux-mêmes, pendant une ou deux générations. On fixe ainsi les caractères de la race qui se forme, tout en la surveillant et en lui imprimant la faculté de résister aux influences du climat; car il y a trois choses à craindre dans les opérations par métissage : le retour vers les défauts de la race indigène, l'inaptitude des métis à supporter le climat, et quelquefois la ressemblance trop grande de ces métis avec le type améliorateur. » Il arrive fois il ne suffit pas de faire reproduire les métis pour arrêter le *croisement*, il peut être utile de les faire rétrograder vers la race qu'on améliore. Ainsi, par exemple, dans le *croisement* de nos chevaux avec des chevaux de race, il faut quelquefois donner à des métisses qui ont les caractères du cheval de course trop marqués, des mâles de la race commune, dans le but de s'approprier la force et l'énergie du cheval noble, sans perdre la corpulence qui distingue nos races.

La troisième règle du *croisement* consiste à importer des mâles préférablement à des femelles. Un étalon peut donner par an de vingt-cinq à trente poulains; et pour arriver au même résultat, il faudrait de quarante à soixante-dix juments. A cette économie s'ajoute celle qui provient du voyage, souvent importante, quand les animaux reproducteurs sont tirés d'un pays éloigné. Puis les femelles sont plus difficiles à acclimater que les mâles; elles sont plus fortement influencées par le climat que les étalons, et l'état de plénitude, l'allaitement, la mise bas, produisent des impositions qui les rendent plus sensibles aux influences extérieures.

Il ne faut pas tirer les animaux de la race croisante d'une contrée où on les nourrit mieux que là où on veut les introduire. Beaucoup d'hippiatres ont conseillé de tirer les types reproducteurs du Midi plutôt que du Nord, disant que des étalons anglais et danois ont donné de mauvais résultats, et que le mérinos et les étalons importés des pays chauds ont parfaitement réussi en France. Mais plus d'une fois les animaux du Midi ont complétement échoué dans le Nord, tandis que des produits remarquables ont été obtenus par des mâles des races anglaises, comme pour l'espèce chevaline, et pour celle du porc, du bœuf et du mouton. Il est vrai que les animaux souffrent plus en se rapprochant des zones torrides qu'en s'avançant de ces dernières vers les contrées tempérées. Mais le climat n'est pas la seule cause de ce fait : il faut tenir grand compte de la différence de fertilité des herbages des contrées tempérées et des contrées chaudes; c'est pourquoi le cheval navarrin réussira mieux dans la Normandie que l'étalon normand sur les pelouses du Cantal ou les bruyères des Basses-Pyrénées.

Il faut songer à assurer la fixité de la race qu'on importe. Les dissemblances entre le père et les produits sont rarement considérables dans les races anciennes et bien constituées; mais dans une race qui se forme, les dissemblances entre les parents et les descendants sont souvent très-grandes. De là la nécessité de recourir plus ou moins fréquemment à la race étrangère.

Il importe de ne pas corriger deux défauts à la fois. Si l'on veut en même temps rendre chez le mouton la laine fine et les formes carrées, on trouvera difficilement un bélier qui réunisse ces qualités; et si l'on cherchait à réaliser successivement ces diverses améliorations, on risquerait de perdre les résultats déjà acquis. C'est seulement quand on a obtenu une amélioration définitive, qu'il faut s'efforcer d'en réaliser une seconde.

Il est nécessaire, pour la réussite d'un *croisement*, de surveiller et de bien choisir les reproducteurs. Souvent, quand il s'est agi d'améliorer une race, on a pensé qu'un étalon d'une autre race pourrait y contribuer, et l'on a pris comme reproducteur le premier individu venu. On peut attribuer à cette négligence les mauvais résultats qu'ont produits les *croisements* dans certaines contrées. Il vaut mieux passer sur des défauts généraux, tandis que des vices de conformation, que d'employer des animaux qui manquent des caractères que l'on veut propager.

Telle est la pratique du *croisement*. Quels en sont les avantages? On peut, par le *croisement*, créer les races les plus appropriées à chaque localité; unir dans les bêtes à cornes la faculté du travail à l'aptitude à prendre de la graisse; créer des chevaux qui unissent à la force, à la stature des limoniers, la vitesse, l'énergie des races nobles; enfin faire prendre à la laine le degré de finesse le plus convenable. Le grand avantage du *croisement*, c'est de créer des variétés d'animaux qui possèdent le mérite des deux races qui les ont produites, et qui sont même quelquefois supérieures à la race régénératrice. Ainsi la jument normande et l'étalon de course ont donné des produits qui, à la corpulence, à la souplesse des allures des mères, joignent l'énergie, la force des pères. Les moutons du Lincolnshire croisés avec les dishley ont donné des produits qui unissent à la rusticité de l'ancienne race l'aptitude à s'engraisser et la belle conformation de la race de Bakewell. Mais on a objecté que les améliorations produites dans les animaux par le régime et par l'appareillement se conservent plus facilement que celles qui résultent du *croisement*. On s'est basé, croyons-nous, sur des faits mal interprétés. Les améliorations produites par le régime se conservent parce que les cultivateurs ont suivi un système de culture qui leur a permis d'entretenir les animaux perfectionnés, et n'ont pas cessé des moyens qu'on a employés pour les produire; et si les résultats des *croisements* ont été souvent passagers, cela tient à ce que les éleveurs veulent avoir des animaux qu'ils ne peuvent pas entretenir convenablement. Ce n'est pas par le régime que le cultivateur fait durer les résultats qu'il a obtenus, mais par le soin qu'il donne à l'alimentation; il peut également vue race améliorée par le *croisement* aussi bien qu'une race améliorée par elle-même.

CROISÉ-OBLIQUANGLE adj. Minér. Se dit d'une variété de staurotide composée de deux prismes qui se croisent sous un angle de 60°.

CROISER v. a. ou tr. (kroi-zé — rad. *croiz*). Disposer en forme de croix : CROISER *des fils*. CROISER *des épées*. CROISER *les bras, les jambes, les mains*. *Mon maître* CROISE *les bras, me regarde et me dit : Courage !* (J.-J. Rouss.)

. . . . . J'estime qu'une tombe
Où pour l'éternité l'on *croise* les deux bras,
Est un asile sûr où l'espérance tombe.
A. DE MUSSET.

J'ai planté mon jardin, 6 mort, avec tes arbres;
L'if, le buis, le cyprès y *croisent* sur les marbres
Leurs rameaux d'un vert brun.
TH. GAUTIER.

— En parlant d'un vêtement, Placer une partie de façon à en couvrir une autre : CROISER *son gilet, sa redingote, son habit*. Il CROISA *les deux pans de sa robe de chambre à ramages*. (Balz.)

— Couper, passer en travers de : *Nous* CROISÂMES *la route d'Amiens. Il suivait un sentier qui* CROISE *la route en cet endroit*.

L'éclair *croise* l'éclair, l'air mugit, le ciel gronde.
DUCIS.

‖ Couper le chemin de : *Il nous* CROISA *sans, rien dire*. ‖ Aller en même temps dans une direction opposée à celle de : *Cette lettre* A CROISÉ *peut-être celle à laquelle elle sert de réponse*. (Mme de Sév.)

— Présenter la pointe d'une arme : CROISER *la baïonnette. Quand on* CROISE *les baïonnettes, les idées ne passent plus*. (Béranger.)

— Barrer, rayer avec des traits qui se croisent ou autrement : CROISEZ *ce mot. Toute cette page est à* CROISER.

— Fig. Traverser des projets : *Il ne cherche qu'à nous* CROISER.

— *Croiser les bras*, Rester les bras croisés, rester inactif : *Un gouvernement qui n'a pas d'idées tombe dès qu'on* CROISE LES BRAS *pour le regarder faire*. (E. de Gir.)

Pour toi, peuple affranchi dont le bonheur commence,
Tu peux *croiser tes bras* après ton œuvre immense.
C. DELAVIGNE.

— Littér. Employer des rimes croisées : *M. de Voltaire* A CROISÉ *les vers de la tragédie de* Tancrède. (Marmontel.)

— Mar. *Croiser les écarts ou les empatures*, Disposer parallèlement des pièces de bois, de façon que les écarts ou empatures de chacune des deux files correspondent au milieu de la longueur des pièces dans l'autre.

— Escr. *Croiser le fer, croiser l'épée*, Mettre épée contre épée, flouret contre flouret, de manière à former une croix. ‖ Se battre à l'épée : *Me trouvez-vous assez grand seigneur pour me faire la grâce de* CROISER L'ÉPÉE *avec moi?* (Alex. Dum.) *Si ce monsieur est hydrophobe, ce n'est pas une raison pour que vous alliez* CROISER LE FER *avec lui*. (Balz.)

Noble ou non, pour *croiser le fer* avec le fer,
Tout homme qui m'outrage est assez gentilhomme.
V. HUGO.

— Vénerr. *Croiser les chiens*, Traverser le chemin qu'ils suivent dans la poursuite.

— Manège. *Croiser la gaule en arrière*, Frapper le cheval sur la croupe.

— Techn. *Croiser un tissu*, Travailler à quatre marches. ‖ *Croiser les soies*, Les tordre légèrement avec un moulin.

— Jeu de mots. Mêler par l'accouplement, en parlant des races d'animaux : *Chez les animaux, il faut* CROISER *les races pour perfectionner les espèces*. (Beauchêne.) *La pratique anglaise est de bien nourrir les animaux, de les bien soigner, de les bien* CROISER. (Froudh.) ‖ Fig. Associer, en parlant d'éléments hétérogènes : *Les régimes qu'on* CROISE *ne produisent que des gouvernements bâtards*. (E. de Gir.)

— v. n. ou intr. Avoir assez d'ampleur pour être croisé : *Votre habit ne* CROISE *pas assez*.

— Mar. Occuper et surveiller une certaine étendue de mer, en la parcourant dans toutes les directions : *L'escadre destinée à* CROISER *devant Cadix, dans l'espoir d'intercepter les galions d'Espagne, était prête à faire voile*. (Guizot.) *Le comte Russell a déclaré qu'il était inexact que la flotte du canal eût reçu l'ordre d'aller* CROISER *dans la Baltique*. (E. de La Bédollière.)

Se croiser v. pr. Être croisé : *Deux lignes qui* SE CROISENT. *Un ample flocon de mousseline blanche* SE CROISAIT *sur son sein*. (E. Sue.)

— Suivre des directions différentes ou opposées : *Nos lettres* SE SONT CROISÉES *en route. Les promeneurs* SE CROISAIENT, *se saluaient, s'abordaient. En certains endroits, à peine reste-t-il assez d'espace pour que deux voitures s'y* CROISENT. (Balz.)

Nous nous aimions sans nous connaître;
Nos baisers *se croisaient* dans l'air.
BÉRANGER.

‖ Être émis, se produire à la fois en grand nombre et en divers sens : *La société tout entière n'est qu'un ensemble de solidarités qui* SE CROISENT. (P. Bastiat.) *Ces propos* SE CROISAIENT *de mots brillants; aussi la ville* s'apporte-t-elle chaque année plus de 12 millions de kilogrammes de sel, non compris celui qui y est employé pour la préparation de la sardine, branche d'industrie considérable dans la localité. Fabriques d'engrais, de soude de varech; construction de navires; commerce de vins, eaux-de-vie et bestiaux. Le port est un des plus fréquentés et aussi des plus sûrs du littoral.

La presqu'île sur laquelle s'élève aujourd'hui la ville du Croisic était occupée, dit-on, au VIe siècle, par une colonie de Saxons que saint Félix, évêque de Nantes, convertit au christianisme. Ils abjurèrent l'idolâtrie et furent baptisés le jour de Pâques de l'année 557. C'est en mémoire de cet événement que fut fondée la petite et antique chapelle du Crucifix, située à l'est de la ville, et qui a été convertie depuis longtemps en magasin d'artillerie, et c'est de cette chapelle, suivant toute apparence, que le Croisic (en breton, petite croix) a pris son nom. Il faut arriver au XIVe siècle pour voir la ville figurer dans l'histoire, ou du moins y jouer un certain rôle. A cette époque, le Croisic, forcé de se défendre contre Jean de Montfort, son duc naturel, et Charles de Blois, demeura constamment fidèle au premier. En 1342, il tomba cependant aux mains de Louis d'Espagne, qui s'en empara pour le compte de Charles de Blois; mais il ne tarda pas à se soulever et à contraindre ses vainqueurs momentanés à la retraite. Ce fut alors que Nicolas Bidard, qui était plus tard amiral de Bretagne, mais qui n'était encore que simple capitaine au Croisic, fit, en vue d'éviter à la place une nouvelle surprise, élever un retranchement qui a été remplacé par l'emplacement occupé aujourd'hui par l'hôtel de ville et la place de Dinan.

En 1590, nous trouvons ce château gardé par un corps d'Espagnols, auxiliaires du duc de Mercœur, pendant la Ligue; sept ans plus tard, le capitaine La Tremblaye s'en empare au nom de Henri IV, qui, fidèle au système qu'il pratiqua régulièrement à cette époque, en ordonna la démolition. L'occupation du Croisic par les troupes royales, qui est son principal événement historique, rappelle un souvenir que l'histoire doit enregistrer : La Tremblaye ayant imposé à la ville une rançon de 30,000 écus, vingt-deux courageux citoyens du Croisic s'offrirent en otages, et se constituèrent prisonniers jusqu'au payement de la somme; mais les Croisicais ne songèrent plus dès lors à leur promesse, et les vingt-deux otages, après une longue captivité, n'obtinrent qu'à grand'peine de leurs concitoyens l'accomplissement de la convention. C'est devant le Croisic que le maréchal de Conflans éprouva, en 1758, une des défaites les plus désastreuses de la marine française.

Les deux monuments les plus intéressants du Croisic sont : l'*église de Notre-Dame-de-Pitié* et la *chapelle de Saint-Goustan*. La première, fondée en 1494 et consacrée en 1507, offre un assez beau portail renaissance et un clocher qui a été construit au XVIe siècle; ce clocher mesure une hauteur de 55 m. et sert de phare aux bâtiments en pleine mer. L'église du Croisic fut quelque temps transformée en prêche par un petit groupe de protestants déterminés qui parvinrent à s'introduire dans la place en 1558; ils en furent délogés, après un jour de siége, par le cardinal de Créqui, évêque de Nantes, et s'échappèrent à la faveur de la nuit.

La chapelle de Saint-Goustan, consacrée à un moine de l'abbaye de Saint-Gildas, disciple de saint Félix, abbé de Rhuis au XIe siècle, s'élève à l'ouest de la ville, au bord de la rade. « Par une bizarrerie aussi peu légende explique seule, dit M. Pol de Courcy dans son savant *Guide archéologique*, son pignon occidental est bâti sur une roche qu'il coupe en deux parties, dont l'une est restée en dehors et l'autre en dedans de la chapelle. Saint Goustan, jeté sur la côte du Croisic par une affreuse tempête, ne tarda pas à s'endormir. Son lit était le rocher nu; mais, dans sa sollicitude pour son élu, le ciel avait eu l'attention d'amollir la pierre, qui depuis conserva toujours l'empreinte miraculeuse de son corps. Lorsque plus tard les Croisicais voulurent élever à saint Goustan une chapelle commémorative de son passage sur la terre, ils eurent grand soin d'enfermer la pierre dans l'enceinte de l'édifice; mais tout le travail disparut pendant la nuit. L'expression de la volonté divine était manifeste; on se remit donc à l'œuvre, en prenant cette fois la précaution de laisser la pierre en dehors. Le lendemain, même prodige. Alors on se décida pour la disposition actuelle, seule entreprise que le ciel ait permis d'accomplir. » Aujourd'hui la chapelle Saint-Goustan n'est plus livrée au culte; mais la dévotion à son patron est encore vivante dans le cœur des naïves populations bretonnes, qui viennent fréquemment demander la guérison à sa fontaine miraculeuse; une des propriétés de son eau est notamment de féconder les femmes stériles. Cette propriété se retrouve dans presque toutes les croyances populaires de la Bretagne.

Le Croisic a donné naissance à Alain Bouchard, auteur des *Grandes chroniques de Bretagne*, publiées en 1514, et au poëte Desforges-Maillard, qu'une mystification a rendu célèbre. C'est lui qui, sous le pseudonyme de Mlle de Malerais, publia des vers qui enthousiasmèrent Voltaire et valurent au mystificateur une lettre de l'auteur de *Candide*, sans compter celles de bon nombre de beaux esprits du temps. C'est cette aventure que Piron a mise en scène dans sa *Métromanie*.

Les bains de mer du Croisic, bien que moins fréquentés par la fashion parisienne que ceux de la côte normande, n'en sont pas moins très-visités pendant la saison, principalement par les habitants du littoral. Ils possèdent un casino qui ne le cède en rien à ceux de Trouville et de Dieppe, et où les baigneurs et les baigneuses mènent la vie du monde avec son luxe de toilettes et ses plaisirs bruyants et chantants. L'érection prochaine de Saint-Nazaire en sous-préfecture, en remplacement de Paimbœuf, donnera une nouvelle impulsion au commerce du Croisic et un nouvelle importance à son port. En face du Croisic, à 12 kilom. environ en mer, on aperçoit un phare; c'est sur cet écueil des plus dangereux. Du nombreux bâtiments s'y sont brisés, avant la mise en scène dans sa *Métromanie*.

CROISIÉ s. m. (kroi-zié). Forme ancienne du mot CROISÉ.

— Hist. relig. Nom donné à des religieux établis au XIIIe siècle. ‖ On écrivait aussi CROISIER.

— **Encycl.** Venus à Paris en 1258, les *croisiés*, qu'on appelait aussi *frères de la Sainte-Croix*, prièrent saint Louis de les aider à s'y établir, et ce roi les « hébergea, dit Joinville, en une rue appelée le *quarrefour du Temple*, qui ores est appelée la *rue de Sainte-Croix*. » Faisant profession de mendicité, les *croisiés* s'en allaient, chaque matin, demander l'aumône dans les rues de Paris.

Les *croisiés* se qualifiaient *chanoines réguliers*. Pour réguliers, « ils ne l'étaient guère dans leurs mœurs, lit-on dans l'*Histoire de Paris*. On tenta, à plusieurs reprises, d'introduire parmi eux la réforme; mais ces tentatives restèrent toujours sans succès. » Sous le règne de Louis XIII, leurs désordres éveillèrent l'attention du gouvernement. Le cardinal de La Rochefoucauld, pour réprimer cette communauté, voulut y faire entrer les chanoines de Sainte-Geneviève; mais cette incorporation n'était pas du goût des chanoines de Sainte-Croix, qui repoussèrent les réformateurs. Enfin, sentant qu'ils se compromettaient par leurs excès, ils travaillèrent eux-mêmes à leur propre réforme, et se soumirent à l'observance de la règle de saint Augustin. En 1778, la communauté des *croisiés* fut supprimée.

CROISIÈRE s. f. (kroi-zi-è-re — rad. *croiser*). Mar. Action de croiser; surveillance exercée par des navires qui croisent : *La longue* CROISIÈRE. *Être en* CROISIÈRE. *Aller en* CROISIÈRE. *On établit aussi des* CROISIÈRES *en temps de paix, pour protéger les navires de commerce contre les pirates*. (De Chesnel.) Ensemble des navires qui croisent : *La* CROISIÈRE *anglaise avait de nombreuses intelligences sur nos côtes*. (Las Cases.) ‖ Parage surveillé par des bâtiments en croisière : *La Manche est une mauvaise* CROISIÈRE. (Acad.)

— Chem. de fer. Etat de deux voies ferrées qui se croisent à niveau : *Les* CROISIÈRES *exigent toujours une active surveillance*.

— **Encycl.** On appelle *croisière* l'acte d'un navire de guerre qui, limitant sa navigation à un parage déterminé, va, vient, revient, passe et repasse, en un mot *croise* ses routes, c'est-à-dire court dans tous les sens, soit pour surprendre au passage les bâtiments dont il veut s'emparer, soit pour attendre ceux qu'il a mission de protéger contre l'ennemi, contre les corsaires ou autres écumeurs de mer. On donne également le nom de *croisière* à ce parage même, ainsi qu'au temps de cette navigation d'attente, d'observation, de défense ou d'attaque, et, de même qu'on dit *s'établir en croisière*, de même on dit qu'une *croisière* est longue ou courte, pénible ou douce, lucrative ou onéreuse. *Croiser*, c'est donc s'établir par une certaine latitude et sous un certain méridien, pour y barrer la route à l'ennemi qu'on veut chasser et capturer, ou y protéger le passage des bâtiments amis. Inutile d'ajouter que l'espace ou l'on se propose de *croiser* doit être choisi avec la connaissance des habitudes du commerce maritime de la nation contre laquelle on se propose d'agir. Le nom de *croiseur* est donné au navire qui *croise*. Toutes les nations ont adopté cette dénomination, dont l'origine est latine. Le *to cruise* des Anglais, le *kruisen* des Hollandais, le *croctare* des Italiens, le *cruzar* des Portugais et des Espagnols dérivent, comme notre mot *croiser*, du latin *cruciare*. L'histoire de nos *croisières* a des pages immortelles. Les *croiseurs* anglais du commencement de ce siècle n'ont pu empêcher les nôtres de s'illustrer. On sait la belle *croisière* que fit l'amiral Duperré, alors simple lieutenant de vaisseau, en 1805, sur le *Véteran*, dans les mers du Cap de Bonne-Espérance, du Brésil et des Antilles; celle que fit l'amiral Hamelin, en 1827, contre les pirates algériens qui infestaient la Méditerranée; celle de l'amiral Bergeret dans l'Inde, après le traité d'Amiens; celle que fit, en 1832, le vice-amiral Hugon contre les pirates de l'archipel grec, etc.

CROISILLE s. f. (kroi-zi-lle; *il* mll. — rad. *croiser*). Techn. Petite pièce de bois qui porte les molettes du rouet d'un fileur.

CROISILLES, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-E. d'Arras; pop. aggl. 1,503 hab. — pop. tot. 1,537 hab. Fabrique de sucre; vestiges d'un ancien château fort.

Croisilles, nouvelle par Alfred de Musset. C'est l'histoire, toute de fantaisie et très-peu vraisemblable, d'un jeune homme qui, revenant d'un voyage, apprend la faillite de son père et sa ruine complète. Croisilles est un étourdi qu'est pris d'une belle passion pour une demoiselle qui n'est rien moins que la fille d'un fermier général du Havre, M. Godeau. Bien que ruiné, Croisilles n'abdique pas son amour. Il pense bien à se tuer, mais aussi, paravant il veut, en bon chrétien qu'il est, user de sa dernière ressource. Il va trouver M. Godeau, lui annonce sa ruine et termine en lui demandant la main de Mlle Julie. Cette extravagance passe, aux yeux du fermier général, pour de la folie; en effet, rien n'y ressemble davantage. Il est au nez de Croisilles, et celui-ci songe sérieusement à s'aller noyer. Mais un vieux domestique de son père vient lui apprendre qu'il lui reste encore 30,000 fr. Là-dessus, Croisilles reprend espoir. Il écrit à Julie, qui lui répond : « Nous vous pouserais bien; mais il vous faut au moins 300,000 fr. de dot pour obtenir l'assentiment de mon père. » Croisilles se met en campagne. Il joue et perd, rejoue et perd encore; enfin il met tout ce qui lui reste d'argent dans un achat de marchandises, qu'il embarque sur un vaisseau. Un naufrage achève de le ruiner. Lorsque Julie apprend qu'elle est la cause d'un tel malheur, elle se prend à son tour à aimer Croisilles, et trouve le moyen de lui faire parvenir 500,000 fr. en simulant un héritage qui survient au jeune homme; c'est sa part de la fortune qu'elle tient de sa mère. Julie Godeau devient ainsi Mme Croisilles.

Cette nouvelle est une des plus faibles qu'ait écrites A. de Musset.

CROISILLON s. m. (kroi-zi-llon; *il* mll. — rad. *croiz*). Le plus court de deux objets disposés en croix : *Le* CROISILLON *d'une croix. Le* CROISILLON *d'une ancienne croisée*. ‖ Chacun des objets en croix, s'ils sont d'une longueur à peu près égale : *Les* CROISILLONS *d'un châssis. Au-dessus du tympan brode de cette croisée à quatre* CROISILLONS *en pierre, grince encore la girouette du noble*. (Balz.) *Le parloir était coupé en deux par une grille renforcée de* CROISILLONS *très-serrés*. (E. Sue.)

— Archit. Syn. de CROISÉE ou TRANSSEPT.

— s. m. pl. Branches de fer qui se croisent dans le cœur d'un arbre tournant, pour l'empêcher de se fendre.

CROISOIRE s. f. (kroi-zoi-re — rad. *croiser*). Instrument qui sert à rayer le dessus du biscuit de mer.

CROISSANCE s. f. (kroi-san-se — rad. *croître*). Développement progressif d'un corps organisé : *La* CROISSANCE *d'un enfant, d'un animal, d'un arbre. Arrêter la* CROISSANCE. *Prendre de la* CROISSANCE. *Il y a des plantes qui naissent beaucoup à leurs voisines, par la rapidité de leur* CROISSANCE. (A. Maury.) *Si les* CROISSANCES *sont irrégulières ou entravées, il en peut résulter des difformités monstrueuses*. (Virey.) *Nous marions nos filles lorsqu'à peine elles ont pris leur* CROISSANCE. (Mme de Rémusat.)

— Fig. Développement progressif : *L'amour est la suprême* CROISSANCE *du cœur*. (F. Soulié.) *La* CROISSANCE *intellectuelle et morale n'est pas moins indispensable que l'amélioration matérielle*. (V. Hugo.) *Dans une société régulièrement organisée, tout doit être en* CROISSANCE *continue*. (Proudh.) *La société n'est pas un être créé pour l'immobilité, mais pour la* CROISSANCE. (H. Felix.)

— Méd. *Compensation de croissance*, Principe en vertu duquel un organe normal ou pathologique n'acquiert jamais un développement extraordinaire sans qu'un autre organe de son système ou d'un système corrélatif ne soit réduit et atrophié dans une même mesure. Ce principe est souvent désigné sous le nom de *principe du balancement des organes*. ‖ *Corrélation de croissance*, Principe en vertu duquel les modifications de certains organes entraînent à leur suite des modifications en d'autres organes, sans qu'on puisse découvrir le rapport caché qui les unit les unes aux autres.

— Jardin. Sortes de rocailles, d'inscrustations pierreuses : CROISSANCES *des Indes*.

— **Syn. Croissance, crue.** *Croissance* représente l'augmentation dans sa durée; *crue* la représente dans son résultat comme un fait accompli. Sous un autre point de vue, la *croissance* est successive et uniforme, on la suit dans ses progrès; la *crue* est subite, inattendue. On arrête la *croissance*; on distingue un âge qui s'appelle *l'âge de croissance*; on déplore les accidents que la *crue* des eaux a produits.

— **Antonymes.** Décroissance, décroissement, diminution, déclin, déchet.

— **Encycl.** Physiol. Nous avons déjà exposé au mot ACCROISSEMENT les phénomènes principaux de l'augmentation du volume des corps organisés; nous nous contenterons d'ajouter ici quelques remarques concernant les découvertes qui vient d'établir d'une façon précise ce qu'il avait été impossible de déterminer jusqu'à ce jour, savoir : les causes qui règlent l'étendue, les phases particulières et la durée définitive de l'accroissement. Un savant médecin allemand, le docteur Liharzik, enlevé prématurément à la science en 1866, est parvenu, après de longues années d'observations et des observations dont le nombre s'élève à près de 60,000, à formuler la loi qui préside à la *croissance* du corps humain. Une série de 12,000 nombres observés lui a prouvé que la même loi est applicable aux plantes; la mort ne lui a pas laissé le temps de vérifier si elle s'étendait également au reste des êtres organisés. Une demoiselle qui a connu Liharzik a reçu la sanction des corps savants de l'Allemagne et de la France, et elle repose sur des données mathématiques certaines et déterminées, qui révèlent sa grande valeur et la *croissance* un simple problème de géométrie, accompagné de sa solution. Nous donnerons à l'article consacré à Liharzik un exposé complet de sa théorie, que l'illustre Alexandre de Humboldt n'avait pas hésité à patronner lui-même auprès de l'Académie des sciences de Berlin.

— Philos. biol. *Corrélation de croissance*. Les variations dans les espèces vivantes reconnaissent quatre sortes de causes : 1° l'action *directe* du milieu ambiant, des causes extérieures, générales ou locales; 2° les lois, sur les générations successives, par exemple celles de la nourriture, de la chaleur, de la lumière, de l'humidité, etc.; 3° l'action *indirecte* de ces mêmes causes, c'est-à-dire l'exercice ou le défaut d'exercice de certains organes déterminés par les conditions de vie; 3° la *corrélation de croissance*; 4° l'hérédité ou la réversion à des états antérieurs plus ou moins anciens. Parmi les variations qui résultent de ces différentes causes, les unes sont plus ou moins utiles aux individus, d'autres sont nuisibles, d'autres indifférentes. M. Darwin a montré qu'une cause générale, à laquelle il a donné le nom d'*élection naturelle* (*natural selection*), détermine la plus ou moins grande persistance des variations une fois produites, en accumulant celles qui sont utiles, en détruisant celles qui sont nuisibles, en laissant subsister celles qui sont indifférentes. Sous le nom de *corrélation de croissance*, M. Darwin désigne ce fait, que certaines variations en entraînent le plus souvent d'autres à la suite, sans qu'on puisse découvrir le lien caché qui les unit les unes aux autres. Le principe de corrélation, dit-il, forme un tout dont les parties sont en relations mutuelles si étroites pendant leurs diverses phases de *croissance* et de développement, que, lorsque des variations légères affectent accidentellement un organe quelconque et s'accumulent par élections naturelles, d'autres organes se modifient aussi peu à peu, comme par une conséquence nécessaire. C'est cette loi des variations simultanées que j'entends exprimer par le terme de *corrélation de croissance*. »

C'est en vertu de cette loi de *corrélation de croissance* que des modifications, accumulées seulement au profit des petits on des larves, affectent aussi la structure de l'animal parfait; qu'une déformation qui s'est produite chez les jeunes embryons atteint toute l'organisation de l'adulte; que les diverses parties du corps qui sont homologues, et qui pendant les premières phases de la vie fœtale sont semblables, présentent ordinairement des variations analogues. La *corrélation de croissance* représente, parmi les causes des variations, le mystère, l'inconnu, l'inexplicable. Quoi de plus singulier que la relation qui existe chez les chats entre la couleur bleue des yeux et la surdité, entre la couleur de l'écaille des tortues et leur